



Trumilly Info

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE TRUMILLY



« Alors que bon nombre d'entre vous sont peut-être déjà en congés ou vont bientôt l'être, pour d'autres l'activité continue !

Les travaux d'assainissement sur la commune avancent et ceux de l'école et de la mairie seront terminés fin juillet. Les réunions pour régler les problèmes et désagréments se poursuivent avec les différentes parties prenantes. Nous restons très vigilants et ne ménageons pas nos efforts pour obtenir les certificats de conformité.

Comme vous avez pu le voir, des panneaux et miroirs liés à la sécurité de notre voirie communale ont été installés; des lampadaires obsolètes seront remplacés courant août.

Les premiers travaux d'urgence sur la toiture de l'Église ont été effectués.

Tous ces travaux n'ont été possibles que grâce aux subventions obtenues par vos élus.

Le travail se poursuit avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit, pour un déploiement de la fibre optique sur notre commune : début confirmé des travaux en 2016 pour une commercialisation à la fin de la même année.

Enfin l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Nous proposons de vous retrouver à la rentrée, à l'occasion de la Fête Communale du 5 septembre !

Martine LOBIN
Maire



SOMMAIRE

Page 1

Edito
Fête Communale

Page 2

La vie de la commune
Zoom Radio Valois Multien
Dernière minute: élections

Page 3

Grand angle : Les associations

Page 4

Bon à savoir
Agenda
Jeux
État civil
Mémento

Samedi 5 septembre à partir de 19h

Donnons-nous rendez-vous sur la place de l'Église !

Nous vous invitons à un verre de l'amitié sur la place de l'Église, cœur de notre village, et à apporter votre panier pour un pique-nique dînatoire !

La soirée se clôturera à 22h30 par le traditionnel feu d'artifice, précédé à 21h30 de la retraite aux flambeaux conduite par une troupe de cornemusiers.



Un objectif avoué : se retrouver dans la bonne humeur pour mieux se connaître et échanger.

Cet événement est appelé à se renouveler et se bonifiera de la participation des associations.

(voir en page 3 notre article Grand Angle)

LA VIE DE LA COMMUNE

CÉRÉMONIE

8 mai



En ce jour de commémoration, un cortège a suivi le porte drapeau jusqu'au cimetière. Après avoir écouté le discours officiel, toute l'assistance s'est recueillie en la mémoire des victimes Trumilloises des deux guerres mondiales, puis s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.

OBÉISSANCE CANINE

23 mai

C'est sous un soleil radieux que le Club Canin de Chantilly a effectué son cours d'obéissance hebdomadaire sur le terrain de sport de Trumilly. Le public a pu regarder des chiens de 4 mois à 9 ans obéir aux ordres de leurs maîtres. Les explications de Céline (du Club canin) sur les différents ordres et exercices demandés aux chiens ont été écoutées avec attention et suivies de nombreuses questions, montrant l'intérêt du public pour cette discipline.

Un grand merci aux participants et à leurs « toutous » qui seront toujours les bienvenus à Trumilly pour recommencer ce genre de démonstration.



FÊTE DE L'ÉCOLE

27 juin

C'est dans une joyeuse ambiance que nos enfants ont terminé leur année scolaire. Un spectacle des plus colorés a été présenté à cette occasion dans la cour de l'école de Trumilly. Bravo aux organisatrices (les maîtresses et atsem), aux artistes (les enfants) et aux bénévoles, qui ont fait passer aux nombreuses personnes présentes un moment des plus agréables.



LES PERLES DE TRUMILLY

Association de majorettes

Les Perles de Trumilly ont participé à un festival de majorettes, le dimanche 24 mai 2015, à Fontenay-Tresigny. Plus de 250 majorettes étaient réunies sous le soleil. Les Perles ont eu le plaisir de remporter une nouvelle fois la coupe pour la plus belle robe. De plus, 3 de nos majorettes ont concouru à l'élection « Mini Miss Majorette », Alexia CARRON a obtenue la place de 1ère dauphine, Angéline SALVADO s'est placée 2ème dauphine et Romane JOLY à la 4ème place. Le bureau, les parents et les majorettes félicitent nos trois miss.



ZOOM
sur...

Radio Valois Multien

Innove pour poursuivre sa route

Dans un monde médiatique presque entièrement subordonné au secteur marchand, il est de plus en plus compliqué de faire vivre une radio associative locale sans revenu publicitaire. Face aux difficultés croissantes pour financer RVM tout en préservant ses valeurs fondatrices, son équipe de bénévoles a décidé d'innover en créant la première coopérative d'auditeurs de France.

Il est ainsi proposé à toutes celles et ceux qui le souhaitent et qui le peuvent de participer à cette aventure collective en devenant auditeur-coopérateur, par un système de micro-dons réguliers.

Même les contributions les plus modestes, par exemple de 1 ou 2 € par mois, seront les bienvenues. Les petits ruisseaux feront les grandes rivières !

Ainsi, en donnant 6 € à la coopérative, un auditeur prend en charge une heure de diffusion. En 2015, le budget de RVM dépassera 120 000 €, un montant à peine suffisant pour payer ses quatre salariés permanents et ses 5 reporters occasionnels.

L'objectif est donc de convaincre un minimum de deux cents personnes chaque année à contribuer au financement de RVM! Pour Corinne GREBERT, « RVM n'a pas d'autre choix que de miser sur le militantisme de ses auditeurs. C'est le prix de la pérennisation d'une radio non commerciale appartenant réellement aux citoyens ».

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cet article de communication sur notre site (La Vie communale / Autour de Trumilly)

« Une radio
sans grandes pointures
mais à l'aise
dans ses baskets »

Devenez coopérateur

RVM 93.7
RADIO VALOIS MULTIEN

Dernière minute : élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

Exceptionnellement, l'inscription sur les listes électorales se clôturera le 30 septembre 2015.

Loi 2015-852 du 13 / 07 / 2015

LES ASSOCIATIONS

Les associations au cœur de notre projet municipal :

Les associations constituent une base vivante des relations sociales et culturelles entre les habitants. C'est particulièrement vrai à la campagne où les services publics, les commerces, les lieux de vie, se font plus rares. Notre village n'échappe pas à cette réalité.

Dans notre programme municipal de mars 2014, nous avons dit que les associations seraient au cœur de notre action, et que nous soutiendrions les associations existantes tout comme nous faciliterions la création de nouvelles.

Notre volonté est de rassembler le plus grand nombre afin de rendre notre village encore plus vivant. Les associations sont un atout indéniable pour cela. Nous reconnaissons aussi l'importance de la disponibilité, de l'engagement et du bénévolat pour que vivent les projets associatifs.

Une rationalisation du budget communal :

Nous avons également pris comme engagement la maîtrise d'un budget communal équilibré. Soyons clairs et sans faux-semblant : dans un contexte général où les dotations de l'État diminuent, il a fallu remettre quelques règles de bon sens lors de l'attribution des subventions aux associations.

C'est d'argent public dont il s'agit, et l'argent public... C'est le vôtre, celui de vos impôts pour la plus grande part. La loi exige que les associations qui sollicitent une subvention le fassent en toute transparence, et s'engagent sur un projet précis et des actions chiffrées.

La présentation d'un budget et d'un bilan viennent conforter cette transparence et cette bonne gestion des deniers publics.

Nous sommes fiers que dans notre petite commune, nous soyons en capacité par notre budget d'apporter notre soutien à 10 associations.

Sur la commune (ou au niveau intercommunal) elles représentent des domaines aussi variés que : **la convivialité** (le Comité des Fêtes, dont nous regrettons la dissolution récente), **la pratique sportive** (le Club Léo Lagrange, les Perles de Trumilly), **la vie culturelle** (la Trumilly Métal Fest, la radio Valois en Multien, l'Office du Tourisme et les 35 clochers), **la solidarité et l'entre-aide entre générations** (Contrat Enfance et Jeunesse, Visite des Malades en Établissements Hospitaliers)...

Nous voulons que cette aide de la commune puisse se poursuivre dans l'intérêt des adhérents et de l'image de notre village.

Elle ne se limite d'ailleurs pas aux subventions, car la mise à disposition gracieuse des locaux, des espaces publics ou du temps du personnel communal en fait aussi partie, avec discrétion mais de façon bien réelle. Dans ce contexte, il est normal qu'il y ait un échange constructif entre associations et municipalité, que les aides continuent à être apportées sans que personne ne soit lésé, et en bonne intelligence avec la mairie. Nous avons été élus sur ce programme, et les idées proposées doivent être suivies d'effet.

Des initiatives nouvelles pour aller de l'avant :

Selon nous, aider les associations à mieux se faire connaître implique de se rassembler sur un projet commun, au moins une fois par an : pourquoi ne pas ouvrir de nouveaux horizons ?

Nous avons d'ailleurs initié une première rencontre culturelle autour d'auteurs locaux, les « causeries de Tumilly », qui ont rassemblé en octobre dernier plus de 50 personnes. C'est dans ce contexte que nous avons proposé à toutes les associations du village de nous rencontrer, afin d'adapter nos ambitions et mutualiser nos moyens.

Il s'agissait de mieux se connaître, de réfléchir aux besoins de chacun et d'ébaucher ensemble un ou plusieurs événements programmés sur l'année.

Est ainsi née l'idée d'**une fête communale** qui serait organisée en commun, mairie et associations qui le souhaitent, celles-ci étant au centre du dispositif, destiné aussi à mieux les faire connaître.

Nous savons que nos associations sont dynamiques, et c'était l'occasion de les sortir de leur domaine respectif.

Notons que les premiers échanges ont été encourageants, avec des discussions, des interrogations, mais globalement plutôt un assentiment général ! L'idée fait son chemin et c'est tant mieux...

Précisons aussi que c'est une initiative qui vient en complément des activités des associations, et non en concurrence de leurs événements qui se déroulent chaque année sur notre commune.

C'est donc possible selon nous d'unir chacun et chacune pour cette initiative que nous pourrions dédier entièrement à la vie associative de notre village.

Chaque association pourra ainsi se faire connaître et peut-être recruter de nouveaux membres.

Cette année, le temps a manqué pour aller jusqu'au bout de cette idée avec les acteurs de notre vie associative, mais nous allons nous y atteler. Cependant, nous avons relevé le défi d'une jolie fête communale en toute amitié !

*Un premier rassemblement communal « nouvelle formule », dès le 5 septembre 2015 à partir de 19h :
Donnons-nous rendez-vous place de l'Église !*



Bon à savoir

Notre commune dépend des brigades de gendarmerie de Verberie et/ou de Pont-Sainte-Maxence. Aussi les dépôts de plainte doivent être faits dans ces brigades.

Un dépôt de plainte fait dans une autre gendarmerie (Crépy-en-Valois), même si la charte de l'accueil prévoit que toute unité de gendarmerie puisse recevoir les plaintes sous la forme dite du « guichet unique », ce phénomène pose le problème de la réactivité des services. En effet, dans un premier temps, la brigade de Pont-Sainte-Maxence est informée des faits par mail par le militaire qui a pris la plainte et dans un deuxième temps, la BP de Verberie reçoit la procédure via la compagnie de Senlis. Ce système entraîne une déperdition éventuelle des preuves et empêche une éventuelle résolution des faits, le temps étant un frein à une enquête rapide.

Brigade de gendarmerie de Verberie ouverte : Lundi, Mercredi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Brigade de gendarmerie de Pont-Sainte-Maxence ouverte : Lundi à Samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.



Agenda

5 septembre
Fête communale, pique-nique, feu d'artifice

12 septembre
Rando Saint Rieul (ouverte à tous)
« Le club Léo Lagrange »

4 octobre
35 Clochers 100% patrimoine

Léo Lagrange

La saison 2014/2015 s'est achevée le dimanche 28 juin par une visite du musée des impressionnistes à Auvers sur Oise et du jardin de Monet à Giverny.

Les activités du club pour la saison 2015/2016 reprendront fin août, début septembre :

- ✓ La gymnastique avec Lydie mardi 1er septembre à 19h15 au local communal
- ✓ Le yoga avec Karyne: mercredi 16 septembre à 19h au local communal
- ✓ La marche nordique : 29 août départ à 8h45 place de l'Église de Trumilly, séances animées par Geneviève, Ghislaine, Martine et Hervé
- ✓ La randonnée pédestre : 6 septembre départ à 8h45 place de l'Église de Trumilly
- ✓ La 1ère édition de la « RANDO SAINT RIEUL »
- ✓ le samedi 12 septembre inscription à partir de 13h. Une randonnée pédestre ouverte à tous. Rendez-vous à la salle communale, 3 circuits proposés, 7,5 km, 11 km et 16 km
- ✓ Une initiation et découverte de la marche nordique dans le cadre de « Santé Vous Sport » le samedi 19 septembre 2015 place de l'Église de Trumilly. Rendez-vous à 14h.

Date de la Randonnée Glaciaire : 21, 22, 23 et 24 août 2015 à Val d'Isère, inscription en cours

Pour plus de renseignements sur l'adhésion, les activités et les tarifs ainsi que sur le programme consulter le site du club: <http://cjl-trumilly.jimdo.com> ou <http://cjl-trumilly-rando.jimdo.com>

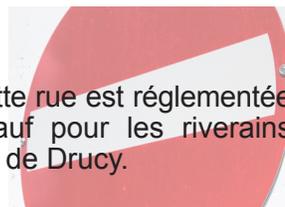


SUDOKU

POINT CIRCULATION

Rue d'Araines

Nous vous rappelons que cette rue est réglementée par des **sens interdits**, sauf pour les riverains venant de l'église vers la rue de Drucy.



Mémento

Mairie de Trumilly Ouverte au public

le lundi de 18H00 à 19H30 et le Jeudi de 9H00 à 11H30

✉ 113, place de l'Église 60800 Trumilly

☎ 03 44 59 29 10

📠 03 44 59 01 42

💻 mairie.trumilly@wanadoo.fr

Affaires scolaires

École de Trumilly: 03 44 59 02 12

Cantine et périscolaire : 03 44 59 67 83

Urgences

SAMU: 15 Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Crépy-en-Valois : 03 44 87 11 33

La Poste de Crépy-en-Valois : 03 44 39 83 01

SICAE : 03 44 39 45 08

SAUR 24h/24: 08 25 80 78 08

Décès

CONFORTINI née BONETTI Lucrécia
19/5/2015

Vous souhaitez réagir sur votre journal, proposer vos idées ou vos photos: trumillyinfo@orange.fr

Directrice de la publication MARTINE LOBIN - Rédactrice en chef SEVERINE DUPONT - Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN LOUSSERT
Rédaction : la commission communication, SEVERINE PAREDES, CATHERINE GARCIA, JEROME AUDEBEAU, PHILIPPE DESJARDINS